



Le Parc naturel régional Livradois-Forez recrute un(e) chargé(e) de mission pour l'animation du Contrat Territorial Dore (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux)

Contexte

La Dore, principal affluent rive droite de l'Allier, s'écoule sur une longueur de 138 km depuis sa source dans les hauts plateaux du Livradois jusqu'à sa confluence avec l'Allier. Son bassin versant couvre une superficie totale de 1 707 km² pour un réseau hydrographique de 2 500 km de cours d'eau découpé en 30 masses d'eau. La quasi-totalité du bassin versant de la Dore se situe sur le périmètre du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Le bassin versant de la Dore est couvert par un SAGE approuvé par arrêté préfectoral du 07 mars 2014 et dont la mise en œuvre est portée par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

A partir de 2018, le syndicat mixte du Parc a conduit l'élaboration du Contrat territorial (CT) de la Dore pour la période 2020-2025 au titre de ses compétences « hors GEAMPI » participant à la gestion du grand cycle de l'eau (article 2.4.2 des statuts du syndicat mixte).

Parallèlement, le syndicat mixte du Parc a porté l'élaboration d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) 2020-2025, à l'échelle du bassin versant de la Dore ; ce dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vise à soutenir des actions de préservation et de restauration des continuités écologiques, dont des actions en faveur des milieux humides et aquatiques.

Une articulation et une cohérence d'actions ont donc été recherchées entre les deux dispositifs afin de permettre de mobiliser des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (au titre de la trame bleue du CVB), auxquels s'ajoutent d'autres financements publics du Département du Puy-de-Dôme, du FEDER régional et du FEDER Massif-central.

Présenté à la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Dore, conformément à la procédure établie par l'AELB, le projet de Contrat territorial Dore a fait l'objet d'un avis très favorable de la CLE du SAGE de la Dore le 04 juin 2019. Celle-ci a mis en avant la cohérence du projet avec le Projet d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), et insisté sur les ambitions du programme d'actions qui permettent de répondre de manière opérationnelle aux objectifs du SAGE.

Le dossier du Contrat territorial Dore déposé auprès des services de l'AELB a été approuvé le 31 octobre 2019 par délibération de son conseil d'administration pour la période triennale 2020-2022. Ce Contrat territorial traduit le travail commun engagé fin 2018 par le syndicat mixte du Parc et les EPCI à fiscalité propre. La mise en œuvre du programme d'actions répondra en grande partie aux obligations liées à la compétence GEMAPI transférée (pour le bassin versant de la Dore) par plusieurs EPCI au syndicat mixte du Parc (article 2.4.1 de ses statuts).

Afin d'animer le Contrat territorial et de mettre en œuvre le programme d'actions dès 2020, un pôle dédié à la gestion du Grand cycle de l'eau (GCE) sur le bassin versant de la Dore a été installé au syndicat mixte du Parc. La création de cette équipe dédiée doit permettre la mise en œuvre du Contrat territorial dans les délais et de conduire une grande partie des travaux en régie. Le pôle GCE est composé d'une responsable de pôle, d'une assistante de gestion administrative, de 3 chargés de missions, de 2 techniciens de rivière et de 4 agents pour les travaux en régie.

En plus de l'encadrement et de la coordination de l'équipe du pôle GCE, en cohérence avec les différents outils et cadre existants (SAGE Dore, CVB, Charte du Parc, Natura 2000...), la responsable de pôle a en charge la mission eau et milieux aquatiques sur le territoire du Parc et assure l'animation du SAGE Dore.

La cellule d'animation du Contrat territorial Dore composée de 3 chargés de missions a en charge :

- la mise en œuvre du programme d'actions du CT Dore ;
- l'animation des instances de pilotage et des comités techniques du CT Dore ;
- le suivi des études et des actions ;
- l'articulation avec le CVB et le SAGE de la Dore ;
- le suivi administratif et financier ;
- la communication sur le CT Dore en lien avec le CVB et le SAGE Dore ;
- l'appui technique aux collectivités et usagers du territoire.

La cellule d'animation est complétée par une assistante de gestion administrative principalement en charge :

- de la gestion courante du secrétariat administratif du CT Dore ;
- de l'organisation des instances de décision et de travail du CT Dore ;
- du suivi, de la gestion financière du CT Dore et opérations comptables relevant du budget annexe.

Les missions principales des 2 techniciens de rivière sont les suivantes :

- définition des travaux réalisés en régie, en lien avec les chargés de mission du CT Dore ;
- encadrement des chantiers de travaux conduits en régie ;
- coordination et suivi des travaux externalisés ;
- entretien des relations avec les riverains.

Les missions principales des agents de travaux sont les suivantes :

- l'exécution des travaux organisés et coordonnés par les techniciens de rivière et inscrits dans la programmation du Contrat territorial Dore ;
- l'entretien du matériel technique nécessaire à la réalisation des travaux (outils et véhicules de terrain) ;
- la commande des fournitures nécessaires ;
- l'appui aux techniciens de rivière pour la sécurité et l'hygiène sur les chantiers.

Aussi le syndicat mixte du Parc recrute un.e chargé.e de mission afin de contribuer à la mise en œuvre du programme d'actions du Contrat territorial en collaboration avec les deux chargés de mission déjà en poste et l'équipe du pôle GCE.

Missions

Le.la chargé.e de mission sera référent.e sur plusieurs thématiques spécifiques du Contrat territorial Dore et assurera son articulation avec le SAGE de la Dore.

Il.elle aura notamment en charge les activités suivantes :

- participer à la mise en œuvre du programme d'actions global du Contrat territorial en collaboration avec les autres chargés de mission et en cohérence avec le SAGE de la Dore, ainsi qu'avec les documents stratégiques liés au Contrat territorial ;
- mettre en œuvre les actions spécifiques concernant : les zones humides, les espèces envahissantes, la gestion quantitative, les pollutions industrielles et les inondations en cohérence avec le SAGE de la Dore ;
- préparer la programmation de travaux pour les techniciens de rivière et l'équipe rivière pour les actions dont il est référent ;
- participer à l'animation des instances de suivi technique et de pilotage du Contrat territorial en lien avec les autres chargés de mission, les élus locaux, les partenaires techniques et institutionnels et les groupes de travail communs avec le SAGE Dore et le Contrat vert et bleu ;
- participer avec les autres animateurs aux actions de communication en lien avec le SAGE Dore et le contrat vert et bleu ;
- contribuer à la préparation de l'instance de gouvernance en charge de la « gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » au syndicat mixte du Parc (formation spécifique du comité syndical) ;
- contribuer à la préparation et au suivi du budget annexe dédié à la gestion du cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore.

Profil et compétences

Formation - expérience

De formation supérieure (bac+3 à bac 5) en sciences de la vie, spécialisée en hydro-écologie et dans la gestion des milieux aquatiques, chimie de l'eau, vous bénéficiez d'une première expérience dans le suivi et/ou la mise en place d'outils contractuels tels que les contrats de rivière, contrats de restauration, contrats territoriaux.

Compétences techniques et qualités relationnelles

Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels
Aptitude au relationnel, au dialogue, au travail en équipe et à l'animation
Connaissance des procédures de marchés publics
Sens de l'écoute et de la communication
Qualités rédactionnelles
Maîtrise des outils informatiques (logiciels bureautique, SIG)

Informations complémentaires

Poste à temps complet basé à Saint-Gervais-sous-Meymont, à la Maison du Parc Livradois-Forez.

Poste à pourvoir début dès que possible.

Permis B exigé.

La mission exige de fréquents déplacements sur le territoire et une grande disponibilité pour l'animation de réunions.

Rémunération : sur la base de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard le 03 mars 2020 à :

Monsieur le Président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Les candidat.es retenu.es seront reçu.es pour un entretien avec un jury prévu 2ème quinzaine de mars 2020 à la Maison du Parc.

Renseignements complémentaires

Mme Delphine GIRAULT, Responsable du pôle grand cycle de l'eau, - 04 73 95 57 57 - d.girault@parc-livradois-forez.org